



**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 SEPTEMBRE 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le 5 septembre à dix-huit heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de Cressanges, dûment convoqués, se sont réunis au nombre de onze sous la présidence de Madame Marie-Françoise LACARIN, Maire.

Date de la convocation : 1^{er} septembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 15

Étaient présents : Mmes et MM. BREUIL Sylvain, CLUZEL Damien, GARNIER Jean-Philippe, GAYET Coline, LACARIN Marie-Françoise, LASCAUX Sébastien, LOUBAT Karine, PLAZENET Gisèle, POTEAUX Maryse, ROCHELOIS Chantal et SERGERE Maryline

Étaient représentés : Mme BEAUVALLOT Céline, M. CHARBONNIER Julien et M. RIBIER Michel

Était absent : M. JAMBRINA PENALBA Jean- Baptiste

Secrétaire de séance : Mme ROCHELOIS Chantal

Madame le Maire déclare la séance ouverte et conformément à l'Art. L2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales procède à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil. Madame ROCHELOIS Chantal est désignée pour remplir cette fonction, qu'elle accepte.

Madame le Maire constate que le quorum est atteint.

Ordre du jour :

29-2025 RCVB et subventions

30-2025 Voirie

31-2025 Emprunts

32-2025 Service civique

Questions et informations diverses

Madame le Maire ouvre la séance à 18 h 30.

Elle invite l'assemblée à adopter le compte rendu de la séance précédente, celui-ci est adopté à l'unanimité.

29-2025 RCVCB ET SUBVENTIONS

Madame le Maire rappelle à l'assemblée qu'il est nécessaire de réaliser un deuxième avenant concernant la RCVCB comme discuté déjà au précédent conseil.

Ci-après les modifications apportées à ce dernier pour les années 2025/2026/2027 :

- 2025 : - pour le pôle éducatif les montants ont été réajustés en fonction des devis soit un montant total de travaux de 234 740.85 € HT
 - pour l'amélioration énergétique des logements communaux tranche 2 le montant total est de 100 623.81 € HT
- 2026 : une fiche action a été rajoutée concernant l'amélioration énergétique des logements communaux tranche 3 pour 63 000 € HT
- 2027 : une fiche action a été rajoutée concernant l'aménagement extérieur de la salle annexe pour un montant de 100 000 € HT

Soit un total de travaux RCVCB de 2 895 475.80 € HT pour 868 642.74 € de subvention.

Madame le Maire propose de déposer les deux accords de principe au Conseil Départemental concernant l'année 2025 pour le pôle éducatif et l'amélioration énergétique des logements communaux tranche 2.

Délibération 29-2025 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider l'avenant numéro 2 du RCVCB, de déposer les deux dossiers d'accord de principe et autorise Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires.

30-2025 VOIRIE

M. CLUZEL Damien refait un point sur les travaux de voirie prévus pour 2025 route des Riats, route des Chez et l'aménagement de la rue Copin.

L'entreprise retenue est ADN Travaux Publics pour un montant de 121 643.50 € HT.

Les frais concernant la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage de l'Agence Allier Bourbonnais Territoires est de 4.5 % du montant total des travaux HT soit 5 473.96 € HT.

La subvention accordée par le Conseil Départemental est de 20 % au lieu de 30 % les années précédentes.

Madame le Maire propose de déposer l'accord définitif concernant le dossier voirie pour un montant total de 127 117.46 € HT.

Délibération 30-2025 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de déposer l'accord définitif au Conseil Départemental pour le dossier voirie et d'autoriser Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires pour ce dossier.

31-2025 EMPRUNTS

Madame SERGERE Maryline expose à l'assemblée les retours des banques concernant l'emprunt court terme et l'emprunt long terme pour le pôle éducatif.

Pour le premier de 385 000 €, une proposition a été faite par le Crédit Agricole, et un retour est attendu de la Banque Postale. La Banque des Territoires ne fait pas de court terme.

Pour le long terme de 450 000 €, nous avons eu deux propositions la Banque des Territoires sur 25 ou 30 ans et le Crédit Agricole sur 25 ans.

Délibération 31-2025 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'attendre la proposition de la Banque Postale pour le court terme et de choisir la proposition la mieux disante.

Concernant le long terme un point sera réalisé sur tous les emprunts pour voir l'impact sur les échéances en fonction de la durée de l'emprunt.

32-2025 SERVICE CIVIQUE

Madame le Maire interroge les conseillers sur la création d'un service civique.

Il s'agit d'un contrat d'une durée de 6 à 12 mois ouvert aux mineurs à partir de 16 ans jusqu'à 25 ans.

Une indemnité de 619.83 € lui sera versée, une partie prise en charge par l'Etat (504.98 €) et l'autre partie par la collectivité (114.85 €).

Délibération 32-2025 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de se renseigner sur les modalités pour pouvoir accueillir un jeune dans le cadre d'un service civique au niveau du centre de loisirs/cantine. Il autorise Madame le Maire à la mise en œuvre de ce dispositif si les conditions de faisabilité sont réunies (financement, candidat ...)

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

M. CLUZEL Damien fait part à l'assemblée que l'agent de maîtrise a fait valoir ses droits à la retraite, son remplacement est opérationnel.

M. GARNIER Jean-Philippe informe le Conseil qu'une rencontre avec le bureau d'étude en charge du dossier a eu lieu concernant le PLUI. Un questionnaire a été remis aux agriculteurs ayant leur siège social sur Cressanges. Une rencontre thématique est prévue le 16 septembre pour échanger avec eux.

Mme le Maire et M. CLUZEL Damien ont rencontré un chef d'entreprise qui souhaiterait acheter du terrain sur la commune pour s'installer. Un suivi de cette demande sera fait. La commune est régulièrement sollicitée.

Une demande a été formulée par les vétérans de la pétanque pour une aide carburant pour leur championnat qui aura lieu à Argelès.

Il a été rappelé que la destruction des nids de frelons ou de guêpes est à la charge du propriétaire où se situe le nid.

Mme le Maire fait part à l'assemblée, de la réception d'un courrier de la part d'un particulier concernant la chapelle Giraudet, l'informant de son initiative de fermer la chapelle à clé (bougie allumée au moment des fortes chaleurs avec risque d'incendie). La serrure a été changée par ses soins, un jeu de clé est déposé en Mairie.

Des contacts sont pris, pour réaliser des travaux sur la toiture, sous forme de mécénat, dans le cadre de la journée citoyenne.

M. GARNIER Jean-Philippe rappelle les effectifs de l'école à Cressanges 20 GS/CP et 16 CE1/CE2.

Il signale que la prochaine réunion de chantier du pôle éducatif aura lieu le mercredi 10 septembre à 14 h 00. N'étant pas disponible ce jour, ni Mme SERGERE Maryline, Mme GAYET Coline se propose d'y assister.

La séance est levée à 21 h 00.

Le Maire



Le Secrétaire

